

Actes du colloque



nov.2018

L'EPS ET L'ECOLE DE DEMAIN

Syndicat National de l'Education Physique - www.snepisu.net

Nos partenaires



Le sport scolaire en question

Le service public du sport scolaire du second degré, grâce à l'investissement et au militantisme de tous les acteurs, connaît une vitalité grandissante depuis plusieurs années.

Si le sport scolaire n'a pas vocation à « faire du chiffre » bien que ça ait été une tendance forte dans notre ministère, les chiffres parlent de cette très grande implication des enseignants et des élèves et mettent aussi en exergue l'atteinte d'une limite quantitative. Près d'1 million 156 000 licenciés élèves (plus de 40% de filles) pour environ 29 000 enseignants d'EPS soit plus de 39 élèves par animateurs, 117 sports de base comme on les appelle, 140 championnats de France, des championnats du monde et autres compétitions internationales... Je considère, puisque j'ai une liberté de parole, que les limites de l'exercice ont été atteintes et que la bulle UNSS tend à l'explosion si nous ne revisitons pas l'ensemble du modèle sportif et budgétaire. C'est ce que le SNEP-FSU a porté lors de la dernière assemblée générale face à l'augmentation du prix du contrat licence qui a généré une fronde dans notre milieu professionnel face aux difficultés vécues par un nombre de plus en plus important d'associations.

Quand nous appelons la profession à réinvestir collectivement le métier, à se le réapproprier pour le faire coïncider à notre système de valeur, des valeurs d'égalité, de réussite de tous, de justice et pour sortir d'injonctions bien trop souvent contradictoires, quand nous appelons à mettre les activités physiques sportives et artistiques au cœur de notre action éducative, cela comprend toutes les dimensions du métier, animation du sport scolaire comprise.

Le sport scolaire est historiquement un construit de la profession. Il est, avec l'EPS, le moyen le plus puissant de démocratisation des pratiques physiques sportives et artistiques. Si vous ôtez le sport scolaire, que reste-t-il d'une pseudo politique de développement du sport pour tous ?

Le sport scolaire, dans les premiers moments de son histoire, s'inscrivait dans une volonté de transformer le sport, la pratique culturelle. Il est encore un peu ce moteur dans quelques disciplines sportives mais globalement il est de plus en plus inféodé aux modèles fédéraux et les compétitions du sport scolaire, à l'exception de quelques aménagements réglementaires, ressemblent de plus en plus aux compétitions fédérales. Notre institution s'est fédéralisée de plus en plus et d'une organisation ascendante, partant des organisations, des initiatives, des expérimentations du terrain devient de plus en plus descendante avec des règlements fédéraux, des calendriers de compétition toujours plus fourni compte tenu du nombre important de pratiques proposées... Faire vivre les compétitions du district au national voire à l'international nécessite l'engagement de chaque AS et rythme maintenant fortement

leurs activités. Le temps de la découverte, de l'initiative et de l'innovation est de plus en plus contraint voire inexistant.

Le principe directeur du PNDSS : AIR (Accessibilité, Innovation et Responsabilité) manque un peu de I. Favoriser la multiactivité et la pluriactivité est un des objectifs en termes d'innovation. Quelques initiatives vont en ce sens et c'est une bonne chose mais pour donner vie complètement à ce projet, il faut les réfléchir du district jusqu'au plus haut niveau et penser à des formats en capacité d'être plus encore intégratif en mixant tous les publics et en proposant moins de compétitions à finalité nationale mono disciplinaires. Cela permettrait de desserrer des calendriers devenus trop chargés.

Mais, pour donner corps à un projet qui redonne toute sa place à la capacité des équipes de proposer des organisations novatrices, des pratiques nouvelles ou retravaillées, plusieurs conditions sont nécessaires :

1. donner du temps aux enseignants parce que construire des projets, les formaliser, les expérimenter demande du temps dont on ne dispose plus,
2. libérer les enseignants de nombre de contraintes administratives en supprimant par exemple les doublons dans la demande d'informations entre l'UNSS et les corps d'inspection - les enseignants passent trop de temps devant leurs ordinateurs à saisir des données de tous ordres -,
3. reconnaître leurs réelles implications et leur travail dans le sport scolaire, cela peut passer notamment par la reconnaissance de certaines missions comme le secrétariat d'AS, la trésorerie, les missions d'adjoints qu'elles soient au niveau des directions départementales, académiques ou nationale dans le cadre notamment de l'accessibilité à la classe exceptionnelle,
4. faire confiance aux enseignants et les soutenir dans leurs initiatives tant sur le plan hiérarchique que sur le plan financier,
5. redonner corps à ce qui est le fondement de l'existence du sport scolaire : prolongement de l'EPS en remettant au cœur des programmes scolaires l'étude des activités physiques sportives et artistiques.

Sur ce dernier sujet, les orientations du ministère de l'Education nationale nous inquiètent fortement. Pour ne pas faire l'exégèse de tout ce qui nous semble poser problème, je ne citerai que deux points qui peuvent sembler anecdotique mais qui place le sport scolaire dans une position qui peut-être ne devrait pas être la sienne. C'est tout d'abord le projet de programme de l'enseignement commun en EPS au lycée qui dit dans un paragraphe sur le sport scolaire : « Ouverte vers l'extérieur, l'association sportive favorise les rencontres avec d'autres établissements scolaires. Elle doit, en outre, **permettre aux élèves n'ayant pas validé l'attestation scolaire du savoir nager au collège de combler cette lacune** compte tenu des enjeux de sécurité. » Si le sport scolaire doit être le prolongement de l'EPS, elle ne

doit pas en devenir un substitut. L'institution ne doit pas se défaire de donner les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves dans le cadre scolaire et se déporter sur les pratiques volontaires pour tenter de réparer des insuffisances. Ce rattrapage, s'il doit avoir lieu, doit se faire dans le cadre de l'obligation scolaire. C'est ensuite la réponse du directeur général de l'enseignement scolaire lorsque je conteste les baisses horaires dans la voie professionnelle qui affirme que cette baisse vise, au contraire, à permettre aux élèves d'accéder plus facilement à la culture et aux sports. Sous-entendu, cela permettra la libération du mercredi après-midi pour permettre aux élèves de s'inscrire à l'UNSS. En réduisant les possibilités d'appropriation culturelle au sein de l'École, on permettrait donc aux élèves un accès facilité à la culture... On est dans le non-sens absolu et on sait tous ici que les enjeux sont ailleurs et qu'ils sont d'abord budgétaires...

Pour ne pas parler des heures, je voudrais juste évoquer un dernier point : comme nous sommes fortement sollicités pour la promotion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, je tiens à dire ici que l'intérêt pour nous n'est pas tant cette « promotion » que la construction de ce qui est appelé l'héritage. Pour hériter de quelque chose après les JOP 2024, il faudra bien que ce quelque chose existe. Nous avons tout à construire, à valoriser et à installer dans le paysage. Mais, cette construction doit être pensée pour l'ensemble des élèves et non quelques-uns. Les compétitions internationales par exemple, si elles ont un intérêt incontestable pour mettre au-devant de la scène notre originalité française, le sport scolaire, une organisation enviée dans d'autres pays ne peut rester l'apanage de quelques-uns et doit trouver des formes, des organisations pour qu'au plus près des associations sportives ces rencontres soient rendues possibles.

Bref, cette petite intervention pour dire qu'il nous faut prendre en main notre métier dans l'ensemble de ses aspects, qu'il nous faut reprendre la main sur les contenus en participant activement à la consultation en cours sur les programmes lycée, en réfléchissant aux offres que nous faisons dans le cadre du sport scolaire, en construisant ces réflexions avec les élèves, premiers destinataires du travail fourni par le sport scolaire... Les ateliers que nous avons vécus, les interventions montrent bien que les choses sont possibles pour peu que nous nous en emparions tous ensemble.